



Lettre de Venerque N° 262 SEPTEMBRE 2019

Contact : contact@mairie-venerque.fr
Site municipal : www.mairie-venerque.fr

AGENDA

☞ **Dimanche 1 septembre :**

- 3^e édition du Venerque Trail organisé par une nouvelle association, l'ACEV (Association des Coureurs Epicuriens Venerquois), parcours pleine nature sur Venerque et Clermont Le Fort (8h : dernières inscriptions et retrait des dossards 18 kms et 10 kms sur l'esplanade du duc, 9h : Départ du Venerque Trail 18 kms, 9h30 : Départ du Venerque Trail 10 kms, 9h40 : Départ de la marche 8 kms et 12h30 : Podiums et remises des récompenses sur l'esplanade du canoë-kayak). Animation aux départs et arrivées des courses et Buvette à votre disposition toute la matinée. Renseignements sur <https://www.venerquetrail.com/>
- Forum des associations intercommunal Venerque-Le Vernet : il aura lieu cette année sur la commune du Vernet, sur l'esplanade de la fête (Place Constant), le **matin uniquement** de 10h à 13h.

☞ **Mercredi 4 et jeudi 5 septembre :** Portes ouvertes de l'Association « Que la Vie Soit Une Danse », à partir de 19h le mercredi et à partir de 18h le jeudi, à la Salle des Fêtes. Renseignements au **07.69.42.51.27**.

☞ **Dimanche 8 septembre :** Ouverture (à 7h) générale de la chasse en Haute-Garonne, fermeture le jeudi 29 février 2020 au soir.

☞ **Dimanche 15 septembre :** L'Association Sportive Cyclotourisme de Venerque (ASCV) vous invite à la 34^{ème} randonnée cyclo « souvenir Philippe THÉRON » pour découvrir Venerque et ses environs. Cette randonnée est ouverte à tous les passionnés du vélo, licenciés ou pas. 4 circuits au choix vous seront proposés, de 7h30 à 10h. Inscriptions et départ de la salle des fêtes.

☞ **Jeudi 19 septembre :**

- Forum emploi/insertion organisé par la CCBA (Communauté de Communes Bassin Auterivain), en collaboration avec le Pôle Emploi, Mission Locale, Aleva, CD31, Région de 8h30 à 12h30, sur l'esplanade de la Madeleine à Auterive. Des offres d'emploi seront proposées, apportez vos CV !!! Entrée libre.
- Réunion publique du Conseil municipal, à 21h.

☞ **Samedi 21 septembre :** 6^{ème} Fête des Confluences, détails ci-après.

☞ **Dimanche 22 septembre :** Course VTT (extrême 53 kms), organisée par SICOVAL, de 7h à 18h. Le parcours sur le domaine communal comprend le Ramier d'Ariège, l'avenue Sous Roches, le quai Rive d'Eau, la rue Rémusat, l'avenue Dr Guilhem, la route du Pech David jusqu'à la rue Jolimont, les chemins du Pech, la route du Pech David vers la commune de CLERMONT le FORT.

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

☞ Restauration scolaire : Pour bénéficier du tarif correspondant à leur situation économique, les familles doivent communiquer à la Mairie - Service Comptabilité, **avant le 27 septembre, l'attestation CAF** indiquant leur quotient familial. Attestation téléchargeable, par les allocataires avec leurs identifiants, sur <http://www.caf.fr> rubrique Mon compte.

☞ Péri et extrascolaire : Léo Lagrange dispose d'un portail web "familles" : <http://leo-lagrange.l31025.portail-defi.net/>. Les documents d'information sont accessibles dès la page d'accueil. Les parents peuvent se connecter pour bénéficier de services en ligne.

- ∅ La **rentrée scolaire** se déroulera le **lundi 2 septembre**, à partir de 9h pour l'école élémentaire et maternelle. À partir de 16h30, vos enfants seront pris en charge par le Centre de Loisirs.
- ∅ **Bienvenue** à Mmes COMET Marie, MARTINET Caroline, GODINEAU Olivia et FOURNIOUX Clio (décharge de direction dans la classe de CM2 de Mme BONNAUD), pour l'école élémentaire et Laura RIBO et Geoffrey LEROY (décharge de Mme SANSAC-MORA) pour l'école maternelle.
- ∅ **La restauration scolaire** proposera pour le mois de Septembre : un repas BIO le **lundi 16**, un menu « Spécial BRETAGNE » le **mardi 17** et un menu « AUTOMNE » le **lundi 23**.
- ∅ **Cartes de transport scolaire 2019-2020** : Elles sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Les parents doivent venir les récupérer rapidement, faute de quoi elles seront renvoyées au Conseil Départemental.

INFORMATIONS

- ∅ **L'Etablissement Français du Sang** remercie les 73 donateurs qui par leur geste généreux et bénévole, le 30 juillet dernier à Venerque, ont contribué à faire face aux demandes des services hospitaliers de notre région, qui outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face aux nombreux accidents de la route.
- ∅ **Décisions du Conseil municipal** : A l'issue du Conseil du 18 juillet 2019 parmi les points importants, les élus ont voté :
 - le programme de travaux et l'enveloppe financière prévisionnelle, ainsi que le choix des candidats admis à concourir pour le concours de maîtrise d'œuvre de l'équipement socio-culturel à haute performance énergétique,
 - l'attribution du marché de fournitures de denrées alimentaires pour la restauration scolaire,
 - l'adhésion au SIVOM SAGe pour la compétence « *création, entretien, aménagement et gestion de la voirie* », en remplacement de cette même compétence abandonnée par la CCBA,
 - l'adhésion au SIVOM SAGe pour la compétence « *Eaux pluviales* ».
 Compte rendu complet disponible sur : <https://www.venerque.fr/mairie/conseil-municipal/>
- ∅ **Référendum d'initiative partagée « Aéroports de Paris »** : La période de recueil des soutiens apportés à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public des aérodromes de Paris a débuté le 12 juin 2019 pour une durée de neuf mois. Les électeurs peuvent déposer directement leurs soutiens à cette proposition de loi référendaire sous forme électronique sur le site internet : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>. Ils peuvent, également, déposer un soutien au format papier auprès de certaines mairies. Pour Venerque, la plus proche est Auterive, mais d'autres mairies sont possibles, voir la carte interactive de ces mairies : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/formulaire-papier>. Détail des informations au sujet du RIP sur : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-et-acces-aux-droits/RIP/Referendum-d-initiative-partagee-Aeroports-de-Paris>.
- ∅ **Cambriolages** : Sur la période estivale, on note une recrudescence des vols et cambriolages sur la commune. L'attention de chacun doit être mobilisée pour vérifier les circulations de personnes ou de véhicules inhabituels dans les quartiers, afin d'informer sans délai avec des éléments de signalement la gendarmerie qui dépêchera au plus tôt une patrouille. La promptitude de ces renseignements permettra d'appréhender les éventuels malfaiteurs.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- ∅ **Poney club des côteaix** : Les inscriptions auront lieu le **lundi 2 septembre**. Des cours gratuits d'évaluations seront donnés les **mercredi 4 et samedi 7 septembre**, de 14h à 18h, ou sur rendez-vous. Renseignements sur <https://poneyclubdescoteaux.ffe.com/> ou au **06.87.50.46.22**.
- ∅ **6^{ème} Fête des Confluences** : L'équipe de la RNR (Réserve Naturelle Régionale) vous donne rendez-vous le **samedi 21 septembre**, sur la commune de Labarthe-sur-lèze (au Val des cygnes), toute la journée. Tous les détails sur <https://www.umen.fr/event/fete-des-confluences-labarthe-sur-leze/2019-09-21/>

☞ **L'Association du Patrimoine de Venerque (APV)** vous propose une rétrospective des évènements significatifs qui ont marqué la vie de notre village (Les pandémies, évènements climatiques, la Rétirada etc...), les **samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 septembre**, de 9h à 12h et de 14h à 18h30, à la salle du Parvis. Entrée libre.

☞ **Ecole de Musique de Venerque (EMV)** : Les inscriptions auront lieu :

- Au Forum des associations le dimanche 1^{er} septembre.
- A l'EMV le samedi 7 Septembre de 14h à 18h.

L'EMV est une association loi 1901, à but non lucratif, créée en 1974. Tous les membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont des bénévoles, parents et adhérents, au nombre de 12 et ils ont besoin chaque année de nouveaux bénévoles. Cette école ne peut fonctionner que grâce au soutien des bénévoles et des partenaires dont le principal est la commune de Venerque.

ENVIRONNEMENT

☞ **Restrictions d'eau** : Un arrêté préfectoral du 13 août 2019 portant restriction des prélèvements d'eau sur les petits cours d'eau non réalimentés dans le département de la Haute-Garonne est en vigueur depuis le 15 août 2019 et jusqu'au 31 octobre 2019, sauf abrogation. L'ensemble des mesures de restrictions d'eau peut être consulté sur le site de la mairie : <https://www.venerque.fr/restriction-prelevements-deau-en-hte-garonne>.

☞ **Lutte contre le frelon asiatique** : La période de piégeage des fondatrices s'étend de septembre à novembre. La municipalité de Venerque a investi dans cette action écologique, à portée de chaque citoyen, en acquérant des bouchons - pièges adaptateurs à installer sur toute bouteille plastique. Ces derniers sont fournis gratuitement, dans la limite de deux par foyers. Vous pouvez les retirer en mairie. Le mélange pour attirer le frelon dans le piège est constitué de bière brune, sirop de cassis et éventuellement vin blanc (le sucre - sirop et bière attire les insectes ; l'alcool repousse les abeilles). Attention : ce piège n'est pas sélectif ! Il convient donc de déposer les pièges dans les endroits fréquentés par les frelons, principalement les lierres en cette saison. Ne videz pas les pièges : chaque frelon pris dégage des phéromones qui en attirent d'autres. Pour tout complément d'information : <http://apev-environnement.over-blog.com>.

Rappel : Si vous repérez un nid de frelons, quel que soit son lieu d'ancrage, merci d'en informer le policier municipal qui organisera les démarches adéquates. Si le nid est sur une propriété privée, la Mairie aidera le propriétaire en finançant la moitié du coût de l'intervention pour sa destruction, à condition que celle-ci soit réalisée par une entreprise spécialisée et selon des modalités validées par la Mairie.

☞ **Récupération d'essaims d'abeilles** : la Mairie de Venerque travaille en partenariat avec différents apiculteurs locaux pour la récupération d'essaims. Si vous souhaitez connaître la liste des apiculteurs référencés, contactez le policier municipal afin d'obtenir les coordonnées de ces derniers.

☞ **Collecte déchets verts (petites quantités)** : Inscriptions et renseignements en Mairie au **05.62.11.59.59**.

☞ **Conseils pour votre jardin avec JAAL** : En savoir+ : <http://jardinjal.free.fr> et/ou participez aux réunions jardinage, 2^{ème} jeudi de chaque mois 20h30, salle du Canoë Kayak à Venerque.

MEDIATHEQUE

☞ **Exposition** : « Annick ROUGIER », Lauréate de la ville de Venerque de la Fondation Pous, du **vendredi 6 au mardi 17 septembre**, dans la salle plurivalente de la médiathèque, visible aux heures d'ouverture : mardi - jeudi - vendredi de 16h à 18h30, mercredi de 15h à 18h30 et samedi de 10h à 12h30.

☞ **Changement de dépôt de livres de la Médiathèque Départementale** : Nous vous prions de bien vouloir ramener **avant le jeudi 12 septembre**, les livres fiction et documentaires lui appartenant. Nouveau dépôt disponible à partir du **mardi 1 octobre**.

☞ **Rencontres lecture, ouvertes à tous** : C'est la rentrée ! Nous serons heureux de retrouver les anciens et attendons avec plaisir les nouveaux ! Nous nous réunirons à la salle de la MEDIATHEQUE, le **mercredi 18 septembre**, de 14h à 16h, pour échanger sur « La tante Julia et le scribouillard », de Mario VARGAS LLOSA, prix Nobel de littérature 2010 (Folio). L'un des plus éblouissants témoignages sur ce qu'est aujourd'hui le vécu, le ressenti, le rêvé de l'homme moyen en Amérique latine. Ces rencontres sont ouvertes à tous. Blog : <http://rencontreslecture.eklblog.com/>

☞ **Nouveautés documents sonores Jazz** : Areni Agbabian 1AGB, Alessandro Lanzoni 1 LAN. Musique classique : Victor Hugo en musique 3.99 WOL, Hymne à la très Sainte Mère de Dieu 3.01 PER. Musique du monde : Rodrigo y Gabriela 055.2 ROD. Musiques fonctionnelles : Yoga music 554 ROU, Green Book 520.2 BOW. Chanson francophone : Aime la vie / Florent Pagny 099 PAG, Christophe etc 099 CHR. Rock : Hurts 2B human / Pink 2 PIN...

PERMANENCES

☞ **Centre Communal d'Action Sociale** :

- Pour rencontrer une assistante sociale, contactez la Maison des Solidarités annexe d'Eaunes, 7 rue Voltaire, 31600 EAUNES, **05.34.47.04.50**.
- Vous souhaitez un logement social, enregistrez au préalable votre demande sur <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>, puis venez déposer les pièces constituant votre dossier de demande à la Mairie de Venerque auprès du service Urbanisme et Logement.
- Permanences du CCAS sur rendez-vous en Mairie le **mercredi 25 septembre**, entre 9h30 et 11h30. Contact au **05.62.11.59.59** ou par courriel à contact@mairie-venerque.fr, en indiquant noms, coordonnées téléphoniques et en mentionnant RDV Permanence CCAS.

☞ **Espace info Énergie du Pays Sud Toulousain** : Permanence à la Communauté de Communes à Auterive, le **jeudi 5 septembre**, de 14h à 17h. Tél. : **05.61.97.34.20**, mail : infoenergie@payssudtoulousain.fr.

☞ **Maison de l'Habitat**, un représentant assurera une permanence à la Mairie de Venerque, le **jeudi 19 septembre**, de 10h à 12h.

☞ **Permanence « Maire »** : Le Maire, **Michel DUVIEL**, assurera une permanence en mairie de Venerque, le **vendredi 27 septembre**, de 9h30 à 11h30. Sans rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE

01/09 : ROPARS, 18, Route de Toulouse à AUTERIVE (05.61.50.26.10)

08/09 : TAILLIS, 1, Rue Jean Monnet à EAUNES (05.61.08.76.86)

15/09 : MATTIUZZO, 10, Place Vincent Auriol à LABARTHE/LEZE (05.61.08.67.08)

22/09 : SAUVETRE & SIEUX, 208, Place Fort à LABARTHE/LEZE (05.62.23.41.99)

29/09 : ELOY-HURTEVENT, 4, Centre C^{ial} Verte Campagne à LACROIX FALGARDE (05.61.76.24.09)

Bonne rentrée